



**Réunion mensuelle ordinaire
du 24 juin 2019**

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la Commission de services régionaux de Fundy tenue le lundi 24 juin 2019, au 10, chemin, Crane Mountain, à Saint John.

1. Ouverture de la séance

Le président déclare la séance publique ouverte à 10 h 03.

2. Présences :

Gary Clark	président du conseil d'administration
Glen Baxter	vice-président
Bette Anne Chatterton	maire de St. Martins
Don Darling	maire de Saint John
Grace Losier	maire de Grand Bay-Westfield
Nancy Grant	maire de Rothesay (par téléphone)
Brenda Rathburn	représentante de district de services locaux
Jim Bedford	représentant de district de services locaux
John Cairns	représentant de district de services locaux

Absence :

Aucune

Autres présences :

Marc MacLeod, directeur général, CSRF

Alicia Raynes, secrétaire de séance, CSRF

Nick Cameron, facilitateur des loisirs, CSRF

Terry Keating, ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux

Chris Green, Hockey Nouveau-Brunswick

Grand public

3. Adoption de l'ordre du jour

Le président demande une proposition pour l'adoption de l'ordre du jour.

Proposition : Adopter l'ordre du jour du 24 juin 2019 moyennant l'ajout du point 9c, Ville de Quispamsis.

Proposé par : Don Darling

Appuyé par : Grace Losier
Vote : *proposition adoptée*

4. Divulgence de conflit d'intérêts

Aucun

5. Adoption de procès-verbaux

Proposition : Adopter le procès-verbal du 27 mai 2019.

Proposé par : Bette Ann Chatterton
Appuyé par : Brenda Rathburn
Vote : *proposition adoptée*

6. Planification – inspection de bâtiments – mai

Le rapport de mai 2019 de la construction, de l'aménagement et de l'urbanisme pour le Village de St. Martins et les zones rurales de la CSRF est présenté pour étude.

Proposition : Recevoir et classer le rapport tel que présenté.

Proposé par : Grace Losier
Appuyé par : Glen Baxter
Vote : *proposition adoptée*

7. Rapport annuel

Marc MacLeod donne un résumé du rapport annuel 2018 qui met en évidence quatre partenaires clés de la CSRF : Saint John Energy, Envirem Organics Inc., Scotia Recycling Ltd. et Opportunités NB. Il aborde brièvement certains des défis à venir, notamment le marché du recyclage. L'inondation et l'afflux de matériaux au site d'enfouissement ont été les principaux problèmes de 2018. En ce qui concerne le volet loisirs, en 2018, on a surtout misé sur la stratégie des glaces et le sentier de la liaison côtière. Des changements ont été apportés aux états financiers et à leur présentation, de manière à les rendre plus conformes au principe de transparence. L'exercice s'est terminé avec un excédent.

Des questions sont posées sur les répercussions du recyclage du plastique sur la CSRF. Le personnel étudiera la possibilité de modifier le programme afin de répondre aux exigences du marché en matière d'approvisionnement et de pureté.

On s'interroge sur l'état d'avancement du programme d'emballages et de papier imprimé au Nouveau-Brunswick. Il est précisé que ce programme proviendrait du gouvernement par l'entremise de Recycle NB. La CSRF a présenté une motion d'appui à ce programme et le premier ministre a donné le mandat. La CSRF espère que ce programme ira de l'avant sans trop tarder. On demande que M. McCarthy de Recycle NB donne une présentation à la prochaine réunion mensuelle.

Proposition : Accepter et classer le rapport tel que présenté.

Proposé par : Nancy Grant
Appuyé par : Jim Bedford
Vote : *proposition adoptée*

8. Discussion sur l'organisation des mesures d'urgence dans la région

Le président examine un aperçu de l'organisation des mesures d'urgence pour Saint John et la région. Il serait probablement bénéfique pour tous les membres de la région de renforcer leur collaboration sur cette question.

Proposition : Transmettre la discussion au comité de collaboration régionale.

Proposé par : Grace Losier
Appuyé par : Brenda Rathburn
Vote : *proposition adoptée*

9. Loisirs

a. Ville de Rothesay

Une lettre a été reçue de la Ville de Rothesay faisant référence à une correspondance de Hockey Nouveau-Brunswick concernant la stratégie régionale des glaces. Le document réaffirme les ramifications négatives d'une tarification pour non-résidents et demande que la CSRF réexamine la question.

Proposition : Accepter et classer la lettre de la Ville de Rothesay.

Proposé par : Don Darling
Appuyé par : Glen Baxter
Appuyé par : *proposition adoptée*

b. Hockey Nouveau-Brunswick

Chris Green résume la situation et formule une recommandation concernant la nécessité d'une stratégie régionale des glaces. M. Green réitère qu'il est important de bien réaliser l'importance du hockey mineur dans la région. Il parle également des avantages pour toutes les communautés, passe en revue le nombre actuel de personnes impliquées dans le hockey mineur et aborde les retombées économiques pour chaque collectivité. M. Green évoque les principaux événements qui ont eu lieu dans la région et ceux qui sont prévus, et ce qui se passerait si on ne parvenait pas à s'entendre sur une stratégie régionale des glaces. Il est ensuite question des coûts qui incomberaient aux joueurs, en rappelant que de nombreux programmes ne seraient pas faisables et que certains joueurs ne pourraient pas se permettre de jouer à cause des frais pour non-résidents. M. Green parle également des engagements de Hockey Nouveau-Brunswick et donne des exemples de la manière dont certaines formules de financement n'ont pas fonctionné comme prévu dans d'autres régions de la province. C'est pourquoi Hockey Nouveau-Brunswick recommande que la CSRF collabore pour trouver une solution d'intérêt collectif qui favorisera la pratique du sport pour créer des communautés saines et implantera une autre formule de financement.

Tout le monde est en faveur d'une stratégie régionale des glaces, mais il existe des divergences sur la façon d'y parvenir. Une interrogation est soulevée concernant ce qui est inclus dans les coûts de fonctionnement des différentes installations. Il est important d'avoir cette information avant de s'engager à partager ces coûts. On demande s'il a été envisagé d'utiliser Harbour Station. Hockey Nouveau-Brunswick répond que le hockey mineur n'a pas besoin d'une autre glace

d'après le nombre actuel de joueurs. Cependant, l'organisation sportive accepterait de discuter avec Harbour Station si cela était souhaité.

Il est de nouveau avancé que ces installations ne sont pas seulement des glaces de hockey, mais des centres communautaires utiles à tout le monde et destinés à tous les types d'utilisation. Ces installations contribuent au tissu communautaire général. Tout le monde doit y contribuer, pas seulement les usagers.

Proposition : Accepter et classer la présentation de Hockey Nouveau-Brunswick telle que présentée.

Proposé par : Don Darling
Appuyé par : Glen Baxter
Appuyé par : *proposition adoptée*

Proposition : a) Que le déficit cumulatif des coûts de fonctionnement de tous les arénas régionaux soit réparti entre les contribuables des municipalités et DSL respectifs proportionnellement aux taux d'utilisation de leurs secteurs respectifs.

b) Que les déficits de coûts de fonctionnement jugés non applicables soient exclus de la formule de financement et demeurent la responsabilité de la municipalité hôte.

c) Que, après s'être engagé à respecter les principes indiqués ci-dessus, le groupe de travail détermine, en faisant appel à des services de consultation externes au besoin, les déficits de coûts de fonctionnement applicables et les données sur l'utilisation et que, par la suite, il les recommande à la Commission qui les intégrera dans la formule de financement.

d) Que le plan définitif soit présenté à la Commission pour approbation et acceptation finales.

Proposé par : Don Darling
Appuyé par : Glen Baxter

Des préoccupations concernant le mot « applicable » font l'objet de discussions. On demande si Don Darling pourrait modifier sa proposition et déplacer le point c) au point a). Don Darling répond qu'il faut accepter le partage des coûts « applicables » et, ensuite, déterminer ce que signifie « applicable ».

On s'inquiète également du partage des coûts de fonctionnement. D'autres renseignements sont requis avant que les municipalités puissent s'engager à partager les coûts de fonctionnement.

Nick Cameron, facilitateur des loisirs à la CSRF, est invité à parler des enjeux et de la nécessité d'embaucher un consultant. Il rappelle que le consultant devra déterminer les coûts « applicables » afin qu'on puisse comparer ce qui est comparable. Il est également important d'avoir des renseignements sur l'utilisation afin de savoir le temps passé dans les différentes installations. Tous ces éléments devront être pris en compte quand on procédera à la comparaison des coûts de fonctionnement « applicables » entre les différentes installations.

On demande si Don Darling pourrait modifier sa proposition en retirant du point 1a) « [...] des DSL proportionnellement aux taux d'utilisation de leurs secteurs respectifs ». On se demande aussi si tout le monde devrait contribuer, que les installations soient utilisées ou pas.

Proposition : Insérer « et l'avantage communautaire » après le mot « déficit » au point a) de la proposition principale.

Proposé par : Don Darling
Appuyé par : Glen Baxter
Vote contre : Bette Anne Chatterton, Grace Losier, Nancy Grant, Brenda Rathburn, John Cairns
Vote : *proposition rejetée*

Le directeur général demande qu'il soit noté que les frais de consultations ou de rapports ne constituent pas un poste budgétaire pour la CSRF.

Proposition : Reporter ce point pour discussion avec le comité de collaboration régionale.

Proposé par : Grace Losier
Appuyé par : Nancy Grant
Vote contre : Don Darling, Brenda Rathburn, Jim Bedford, John Cairns
Vote : *proposition adoptée*

c. Ville de Quispamsis

La Ville de Quispamsis fournit une lettre faisant allusion à une présentation de Hockey Nouveau-Brunswick sur l'échec de la stratégie régionale des glaces. La lettre évoque la demande de revenir sur la stratégie régionale des glaces.

Proposition : Accepter et classer la lettre de la Ville de Quispamsis.

Proposé par : Brenda Rathburn
Appuyé par : Don Darling
Vote : *proposition adoptée*

Le président demande une proposition pour la levée de la séance.

Proposition : Lever la séance à 11 h 43.

Proposé par : Don Darling
Appuyé par : Glen Baxter
Appuyé par : *proposition adoptée*

ADOPTÉ le _____

Gary Clark, président du conseil

Alicia Raynes, secrétaire de séance